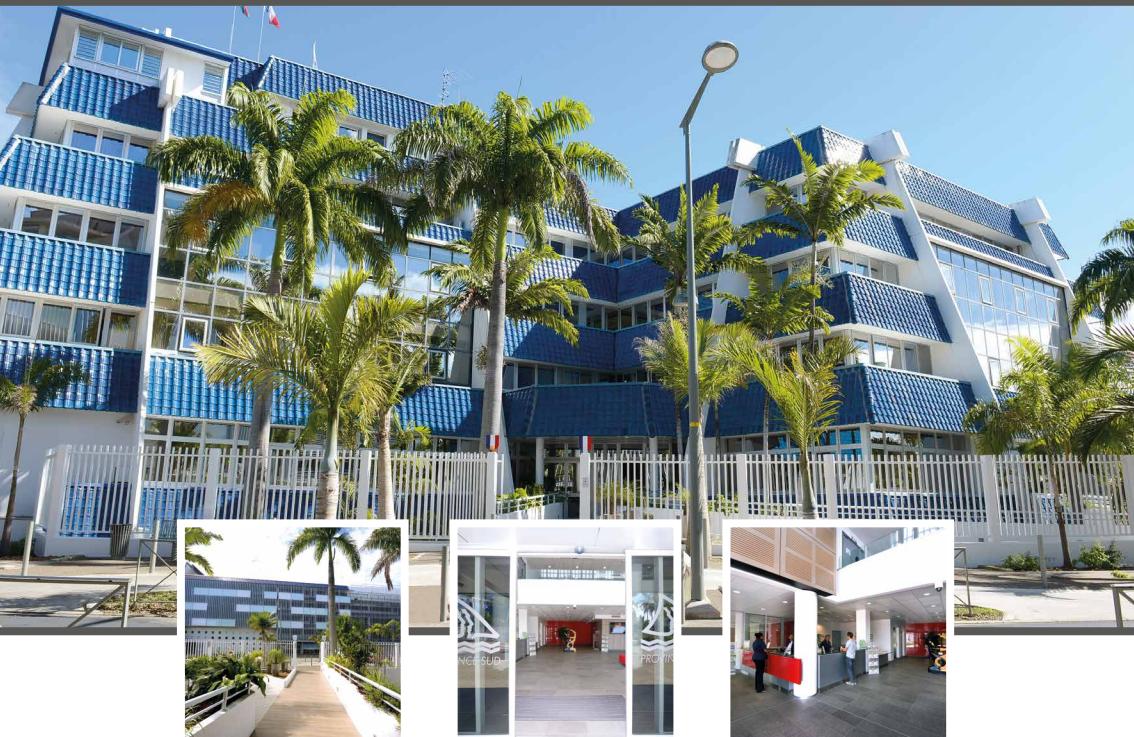


PROVINCE SUD

PRÉSENTATION DE L'ADMINISTRATION





HÔTEL DE LA PROVINCE SUD

9, route des Artifices
Baie-de-la-Moselle • Nouméa

Tél. 20 50 00

La Présidence
Les Vice-Présidences
Les élus de l'Assemblée
Les cabinets
L'hémicycle
Le secrétariat général

Sommaire

- 4** La province Sud
- 6** Les compétences de la province Sud
- 8** L'Exécutif de la province Sud
- 10** Commissions intérieures
de l'Assemblée de la province Sud
- 12** L'Assemblée de la province Sud
- 14** L'Administration de la province Sud

PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 16** Direction de l'Environnement - **DENV**
- 18** Direction du Développement Rural - **DDR**
- 20** Direction de l'Économie, de la Formation
et de l'Emploi - **DEFE**

PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 22** Direction de l'Équipement - **DEPS**
- 24** Direction du Logement - **DL**
- 26** Direction du Foncier
et de l'Aménagement - **DFA**

PÔLE ÉDUCATION JEUNESSE ET VIE SOCIALE

- 28** Direction de l'Éducation - **DES**
- 30** Direction Provinciale de l'Action - **DPASS**
Sanitaire et Sociale
- 32** Direction de la Culture - **DC**
- 34** Direction de la Jeunesse et des Sports - **DJS**
- 36** Mission à la Condition Féminine

PÔLE FONCTIONNEL

- 37** Direction des Ressources Humaines - **DRH**
- 40** Direction des Finances - **DFI**
- 42** Direction du Système d'Information - **DSI**
- 44** Direction Juridique et d'Administration
générale - **DJA**
- 46** Antenne de La Foa
- 47** Inspection générale de la province Sud - **IGPS**
- 48** Service Communication - **SC**
- 50** PromoSud



LA PROVINCE SUD



La province Sud a été créée à l'issue des accords de Matignon par la loi référendaire du 9 novembre 1988. Son organisation, son fonctionnement et ses attributions sont désormais fixés par les dispositions de la loi organique du 19 mars 1999, traduction juridique de l'accord de Nouméa signé le 5 mai 1998. Sous la responsabilité de l'Exécutif et du secrétariat général, l'administration de la province Sud est organisée en 14 directions qui, outre les services centraux à Nouméa, comportent des établissements ou services implantés dans les communes de l'Intérieur. Elle compte environ 2 500 agents dont 1 200 enseignants.

La province Sud est administrée par une assemblée élue au suffrage universel qui compte 40 conseillers provinciaux, dont 32 siègent au Congrès.

Le président dirige l'administration provinciale et exécute les délibérations prises en assemblée ou par le bureau. Il est assisté de 3 vice-présidents et d'un cabinet.

Les élus provinciaux votent, à la majorité de leurs membres, des textes à caractère réglementaire. Les délibérations peuvent être également adoptées par le bureau de l'Assemblée, formé du président et des 3 vice-présidents.

Les conseillers provinciaux travaillent au sein de 15 commissions intérieures, composées chacune de 8 membres.

Leur composition tient compte de la représentativité politique de l'Assemblée. Leur rôle est d'étudier les projets de délibérations dans les différents secteurs de compétence de la collectivité.

LA PROVINCE : UNE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE EXERCANT DE NOMBREUSES COMPÉTENCES.

Elle se charge notamment :

- de l'enseignement primaire public,
- de la construction et de l'équipement des collèges publics,
- du développement rural et maritime (agriculture, pêche, sylviculture, aquaculture),
- de l'insertion professionnelle des jeunes,
- du placement des demandeurs d'emploi,
- des actions sanitaires et sociales, de l'aide médicale gratuite, des aides sociales à l'enfance, des centres médico-sociaux répartis dans toute la province,
- du soutien au secteur du logement,
- du développement économique et touristique, à travers ses services administratifs, ainsi que la société d'économie mixte PromoSud et le GIE Nouvelle-Calédonie Tourisme Point Sud,
- de l'entretien et de la modernisation des 270 kilomètres du réseau routier provincial,
- des règles d'urbanisme,
- des titres miniers et de la police des mines,
- de la gestion et de l'entretien de l'aérodrome de l'île des Pins,
- de la culture et de la protection du patrimoine,
- de la jeunesse et des sports,
- de la protection de l'environnement,
- de la gestion du domaine public maritime,
- de la ressource en eau, de la prévention des pollutions et des risques.



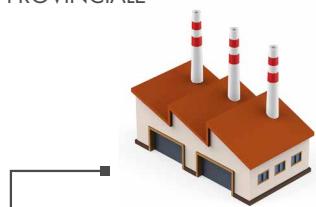
LES COMPÉTENCES DE LA PROVINCE SUD



INFRASTRUCTURE ET VOIRIE
PROVINCIALE



TOURISME



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ET AIDE AUX ENTREPRISES



ENSEIGNEMENT
PRIMAIRE ET COLLÈGES



CONDITION FÉMININE



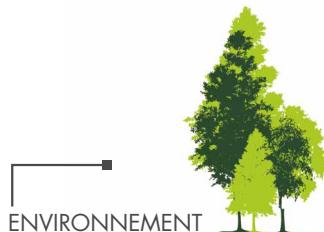
CULTURE
ET PATRIMOINE



SPORT ET LOISIRS



JEUNESSE



ENVIRONNEMENT



DÉVELOPPEMENT RURAL



BOURSES, AIDES SOCIALES
ET AIDES MÉDICALES



SANTÉ ET DISPENSAIRES



INSERTION ET EMPLOI



LOGEMENT



EXPLOITATION MINIÈRE



URBANISME

L'EXÉCUTIF DE LA PROVINCE SUD

ADMINISTRATION
PROVINCIAL

Fonctionnement de la province Sud

PRÉSIDENT
DE L'ASSEMBLÉE
DE PROVINCE



3 VICE-PRÉSIDENTS



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL



14 DIRECTIONS

2 500 agents dont
1 200 enseignants des écoles
maternelles et primaires

Les 14 directions de la province Sud

- Direction Provinciale de l'Action Sanitaire et Sociale (**DPASS**)
 - Direction de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi (**DEFE**)
 - Direction de l'Environnement (**DENV**)
 - Direction du Développement Rural (**DDR**)
 - Direction de l'Éducation (**DES**)
 - Direction du Logement (**DL**)
 - Direction de la Culture (**DC**)
 - Direction de la Jeunesse et des Sports (**DJS**)
 - Direction de l'Équipement (**DEPS**)
 - Direction des Finances (**DFI**)
 - Direction Juridique et d'Administration Générale (**DJA**)
 - Direction du Foncier et de l'Aménagement (**DFA**)
 - Direction des Ressources Humaines (**DRH**)
 - Direction du Système d'Information (**DSI**)
-
- Inspection générale de la province Sud (IGPS)
 - Antenne Provinciale de La Foa
 - Mission à la Condition Féminine

Par convention avec le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, la Province dispose également du concours de la DIMENC (mines, sécurité des sites industriels).

L'EXÉCUTIF DE LA PROVINCE SUD



Philippe MICHEL

Président de l'Assemblée
de la province Sud (CE)
Logement, Développement rural,
Environnement



Gil BRIAL

2^e Vice-Président (UCF)
Enseignement, Urbanisme,
Aménagement du territoire,
Infrastructures



Martine LAGNEAU

1^{re} Vice-Présidente (CE)
Développement économique,
Insertion, Formation, Emploi,
Culture, Condition féminine



Dominique MOLE

3^e Vice-Président (CE)
Santé, Social, Jeunesse,
Sport

Serge NEWLAND

Directeur de cabinet

Sabine HENNEBELLE

Chef de cabinet

Ludvina HMEUN

Attachée de presse
du président



COMMISSIONS INTÉRIEURES

DE L'ASSEMBLÉE DE LA PROVINCE SUD

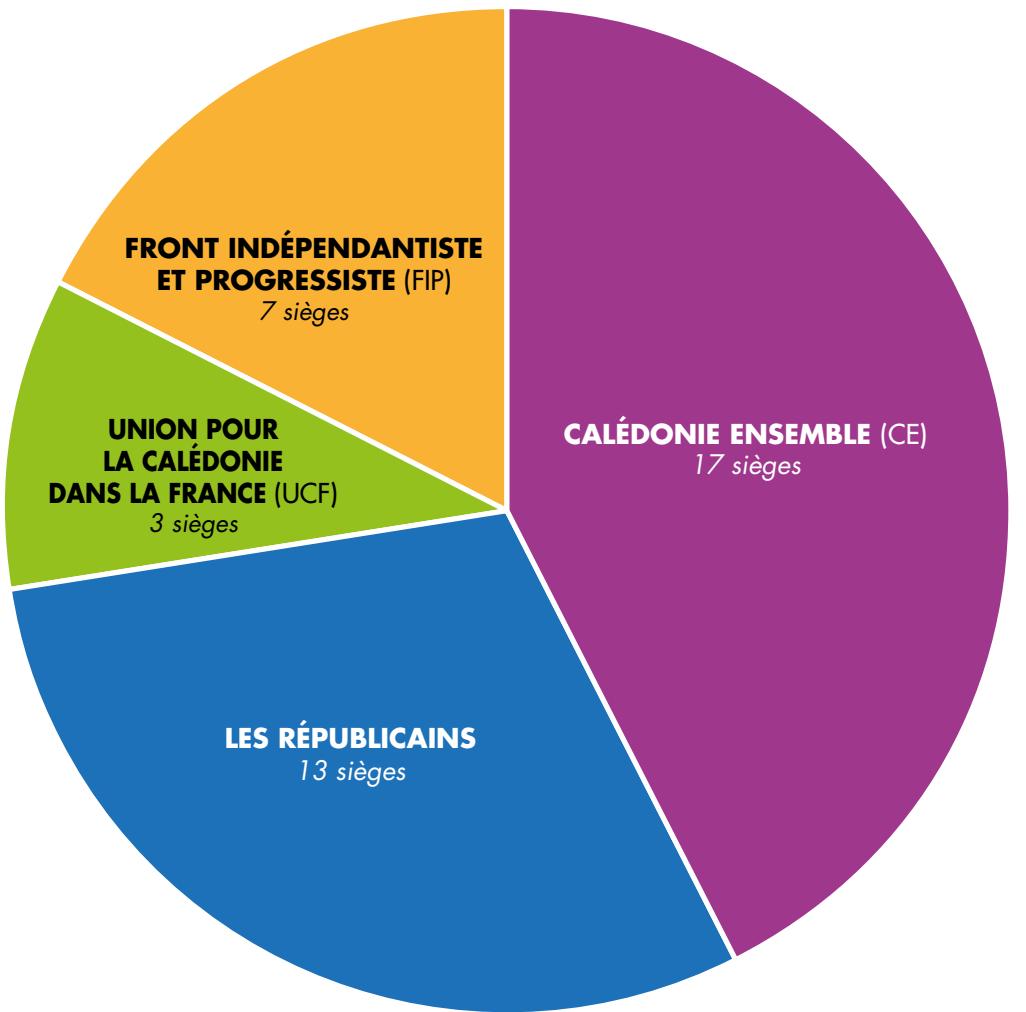




Les 15 commissions

- Budget, des finances et du patrimoine (BFP)
- Développement économique (DE)
 - Habitat, de l'urbanisme et
 - de l'aménagement du territoire (HUAT)
- Développement rural (DR)
- Santé et de l'action sociale (SAS) Environnement
- Personnel et de la réglementation générale (PRG)
- Emploi et de la formation professionnelle (EFP)
- Jeunesse, des sports et des loisirs (JSL)
- Enseignement
- Culture
- Équipements publics, de l'énergie et des transports (EPET)
- Condition féminine (CF)
- Enseignement privé (EP)
- Suivi du plan provincial de développement durable

RÉPARTITION DES SIÈGES À L'ASSEMBLÉE



Groupe Calédonie Ensemble (CE)

D'AMBREVILLE Gyslène
MARCHAND Jean-Baptiste
DUNOYER Philippe
GOMÈS Philippe
HMEUN Marie-Françoise
JANDOT Monique
JULIÉ Nina
LAGADEC Sutita
LAGNEAU Martine
METZDORF Nicolas
MICHEL Philippe
MILLET Monique
MOLE Dominique
MULIAKAAKA Silipeleto
ROBINEAU Nicole
SAM Léonard
VOISIN Corinne

Groupe Front Indépendantiste et Progressiste (FIP)

GOYETCHE Marie-Pierre
HOLERO Prisca
MAPOU Louis
PABOUTY Sylvain
SAKO Alosio
TIÉOUÉ Ithupane
WAMYTAN Roch

Groupe Les Républicains

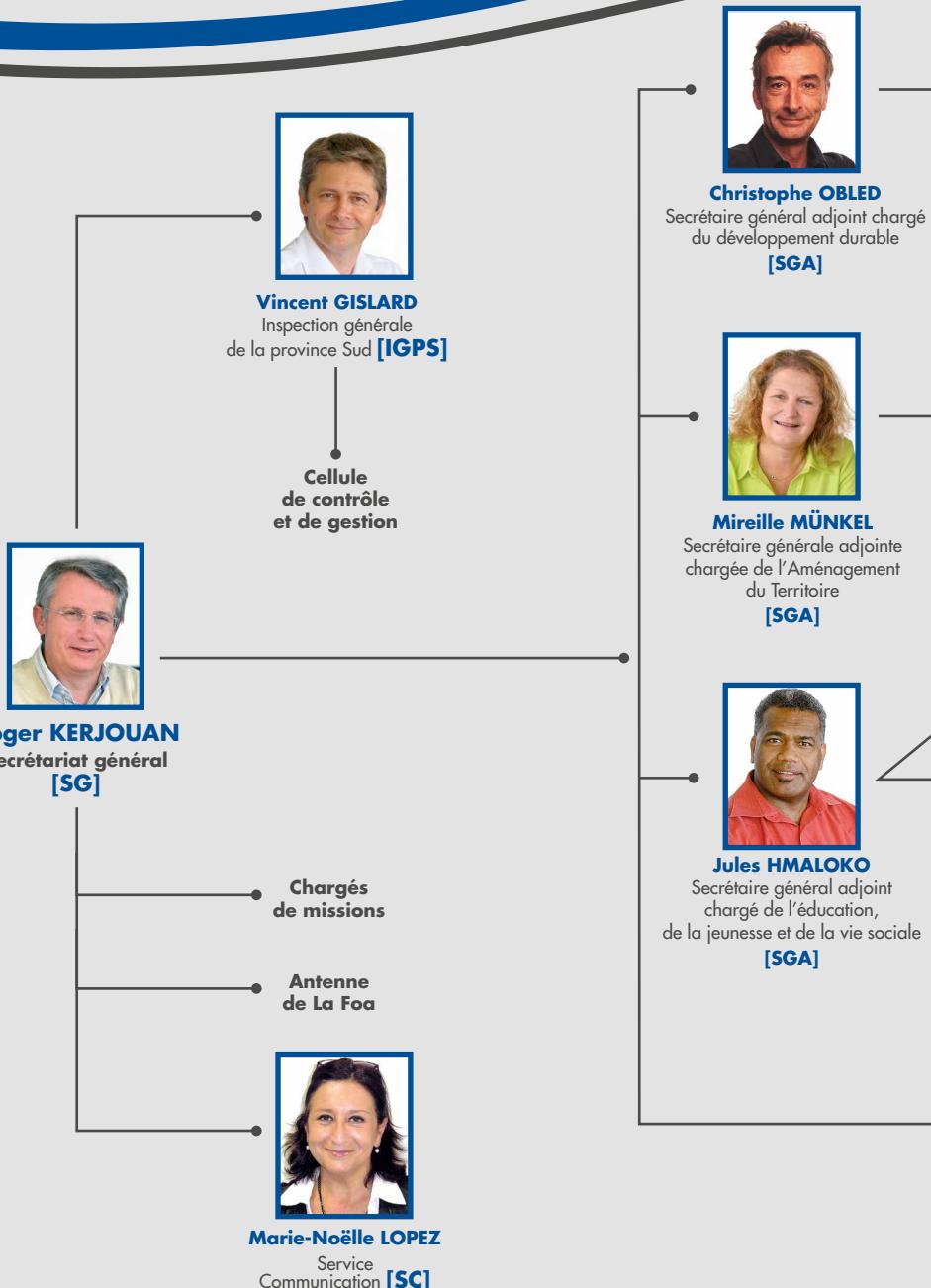
ANDRÉA-SONG Nicole
BACKÈS Sonia
BERNUT Grégoire
DONIGUIAN Pascale
FALÉLAVAKI Henriette
GARGON Paule
LAFLEUR Isabelle
LECOURIEUX Yoann
MARTIN Harold
SALIGA Alésio
SANMOHAMAT Rusmaéni
SANTA Thierry
UKEIWÉ Eugène

Groupe Union pour la Calédonie dans la France (UCF)

BLAISE Philippe
BRIAL Gil
YANNO Gaël



L'ADMINISTRATION DE LA PROVINCE SUD



PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Philippe SÉVERIAN
Direction du
Développement Rural
[DDR]



Thierry REYDELLET
Direction de l'Économie,
de la Formation et de l'Emploi
[DEFE]



Jean-Marie LAFOND
Direction de l'Environnement
[DENV]

PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Bertille JOUAN-LIGNÉ
Direction de
l'Équipement
[DEPS]



Maud PEIRANO
Direction du Foncier
et de l'Aménagement
[DFA]



Olivier THUPAKO
Direction du
Logement
[DL]

PÔLE ÉDUCATION JEUNESSE ET VIE SOCIALE



Gérard MALAUSSÉNA
Direction de
l'Éducation
[DES]



Jean-Baptiste FRIAT
Direction de
la Culture
[DC]



Philippe LE POUL
Direction de la
Jeunesse et des Sports
[DJS]



François WAÏA
Direction Provinciale
de l'Action Sanitaire
et Sociale
[DPASS]

PÔLE FONCTIONNEL



Alexandre BRIANCHON
Direction Juridique et
d'Administration
Générale [DJA]



Didier ARSAPIN
Direction
des Finances [DFI]



Denis LOCHE
Direction du
Système
d'information [DSI]



Sarah TRAVERS
Direction des
Ressources
Humaines [DRH]



DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT (DENV)

DENV - 6, route des Artifices
BP L1 - 98849 Nouméa Cedex
Fax 20 30 06
denv.contact@province-sud.nc

Tél. 20 34 00



JURISTE
CODE
DE L'ENVIRONNEMENT

COMMUNICATION
ET SENSIBILISATION
ENVIRONNEMENTALE

SERVICE ADMINISTRATIF
ET FINANCIER
Chef du service
Stéphanie CHARMEAU
Tél. 20 34 15

Adjointe chef de service
N.
Tél. 20 34 16

Chargée de projet
organisation et qualité
Tél. 20 34 71

Secrétariat
Tél. 20 34 17

Bureau des affaires financières
Tél. 20 34 16

Bureau administration,
logistique et marchés publics
Tél. 20 34 20

SERVICE
DE LA CONNAISSANCE,
DE LA BIODIVERSITÉ
ET DES TERRITOIRES
Chef de service
par intérim
Isabelle JURQUET
Tél. 20 34 59

Secrétariat
Tél. 20 34 70

Bureau de
la connaissance
et de l'expertise
Tél. 20 34 53

Cellule chargée
du réseau des aires
protégées
Tél. 20 34 70

SERVICE
DES INSTALLATIONS
CLASSÉES, DES IMPACTS
ENVIRONNEMENTAUX,
ET DES DÉCHETS
Chef de service
Vincent Mary
Tél. 20 34 30

Secrétariat
Tél. 20 34 31 - 20 34 33

Chargé d'opération
en alimentation
en eau potable
Tél. 20 34 44

Bureau des ICPE
Tél. 20 34 32

Bureau des impacts
environnementaux
Tél. 20 34 03

Bureau de la gestion des
déchets
Tél. 20 34 47

DIRECTEUR Jean-Marie LAFOND

DIRECTRICE ADJOINTE
Céline MARTINI



MISSION
ENVIRONNEMENT
ET DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE

SERVICE DES GARDES-NATURE

Chef de service
Caroline GROSEIL
Tél. 20 34 51/94 55 61

Secrétariat
Tél. 20 34 70

Cellule
d'appui technique
Tél. 20 34 68/87 28 99

Bureau territorial Nord
La Foa : Tél. 46 95 73
Bourail : Tél. 44 40 34

Bureau territorial Sud
Tél. 20 34 52 - 77 40 68

PARC ZOOLOGIQUE ET FORESTIER

Directrice du parc
Almudena LORENZO
Tél. 27 89 59

Adjoint à la directrice
du parc
Christian MATTON
Tél. 27 89 56

Secrétariat
Tél. 20 34 63

Accueil PZF
Tél. 27 89 51

PARC PROVINCIAL RIVIÈRE BLEUE

Directeur du parc
Joseph MANAUTÉ
Tél. 43 71 00

Secrétariat
Tél. 20 34 63

Accueil PPRB
Tél. 43 61 24

des milieux aquatiques. Elle définit, gère, organise et procède au suivi des réseaux d'aires protégées, gère le Parc Zoologique et Forestier et le Parc Provincial de la Rivière Bleue. Elle met en œuvre les politiques provinciales concernant l'environnement industriel et les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) relevant de ses compétences. Elle émet des avis dans le cadre des consultations administratives (aménagements, défrichements, occupations du domaine public maritime ...), délivre les permis de chasser, participe à la prévention et la réduction des pollutions et des risques, notamment à travers la mise en place de filières de collecte, de traitement, d'élimination ou de valorisation d'effluents ou déchets. Elle assure l'élaboration et la mise en œuvre du code de l'environnement et concourt à la police environnementale. Elle est chargée de la sensibilisation et contribue à l'éducation à l'environnement et au développement de l'écocitoyenneté.



DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT RURAL (DDR)

DDR - 6, route des Artifices
BP L1 - 98849 Nouméa Cedex
Fax 20 30 03
ddr.contact@province-sud.nc

Tél. 20 38 00

SERVICE DE L'ADMINISTRATION
ET DES AIDES (SAA)
Jacques BEAUJEU
Tél. 20 38 10

Département de l'Administration
Département des Aides

SERVICE D'APPUI TECHNIQUE
ET DE CONSEIL DE GESTION
(SATEG)

Christine NUNS
Tél. 20 38 21

Département de l'Aquaculture et des Pêches
Tél. 20 38 31

- Bureau des Pêches

Département des Productions Animales
Tél. 44 31 53

- Bureau des Productions Hors sol
Tél. 20 38 21
- Bureau des Ruminants et Équidés
Tél. 44 70 49
- Bureau de la Station Zootechnique
Tél. 35 35 95

Département des Productions Végétales
Tél. 35 31 15

- Bureau des Cultures annuelles
Tél. 35 31 15
- Bureau des Cultures pérennes
Tél. 20 38 21
- Bureau de la Pépinière
Tél. 35 21 08

Département de Gestion Agricole
Tél. 35 31 15



DIRECTEUR Philippe SÉVERIAN

DIRECTEUR ADJOINT
Jacques BEAUJEU

DIRECTEUR ADJOINT
Laurent DESVALS

La DDR a pour mission de maintenir l'emploi et de développer l'économie rurale, notamment grâce au code des investissements pour les secteurs agricole et maritime. Elle oriente et développe les productions agricoles pour le marché local et l'exportation, dans le respect de l'environnement et des consommateurs. Elle est compétente en matière de forage et de captage des ressources d'eau. Elle observe et analyse l'évolution du milieu agricole. Elle est en contact permanent avec les institutions, les établissements publics et les professionnels concernés.

SERVICE DES ÉTUDES ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL (SEDEL)

Laurent DESVALS
Tél. 20 38 41

Département du
Développement Local
Tél. 35 21 02

Département des Études
Bureau de la Biofabrique
Tél. 43 82 96

Département de l'Observatoire

SERVICE DE LA SYLVICULTURE, DE L'EAU ET DE LA LUTTE CONTRE L'ÉROSION (SSELCE)

Philippe BONNEFOIS
Tél. 20 38 50

Département
de la Ressource en eau

Département de l'Utilisation
de l'Eau Agricole
Tél. 35 31 15

Département de la Lutte
contre l'Érosion
Tél. 20 38 49



DU 27 AU 30 OCTOBRE 2014, ENVIRON 1000 PROFESSIONNELS ET TECHNICIENS DE L'AGRICULTURE ONT ÉTÉ RÉUNIS EN DIFFÉRENTS ATELIERS À NOUMÉA ET À LA FOA À L'INITIATIVE DE LA PROVINCE SUD ET DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-CALÉDONIE, DANS LE CADRE DES PREMIÈRES ASSISES PROVINCIALES DU DÉVELOPPEMENT RURAL EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE D'UN SCHÉMA CONCERTÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR RURAL À L'HORIZON 2025. L'ANALYSE DES RENDUS DE CETTE PREMIÈRE ÉTAPE A PERMIS L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE PUBLIQUE AGRICOLE PROVINCIAL (PPAP) RÉVÉLÉ LE 17 JUIN 2015 À BOURAIL PAR LE PRÉSIDENT MICHEL QUI FIXE TRÈS CLAIREFEMENT LE CAP VERS LA RECHERCHE DE L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE EN PRÉCISANT QUATRE FILIÈRES PRIORITAIRES (CÉRÉALES, FRUITS ET LÉGUMES, AVICULTURE CHAIR ET ÉLEVAGE BOVIN VIENNE). LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT RURAL EST EN CHARGE DE CETTE DÉMARCHE STRATÉGIQUE.



DIRECTION DE L'ÉCONOMIE, DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI (DEFE)

DEFE - Ducos Le Centre - 30, route de la Baie des Dames

BP 27861 - 98863 Nouméa Cedex - Fax 23 28 31 - defe.contact@province-sud.nc

Standard 23 28 30

SERVICE DE L'EMPLOI ET DU PLACEMENT

Chef de service

Karine YANAI - Tél. 23 28 30

- Bureau Relation Entreprise
Nouméa [Tél. 23 28 30](tel:232830)
Pôle Employeur [Tél. 270 400](tel:270400)
Plateforme de Vocation [Tél. 27 04 02](tel:270402)
Communes :
Poïta [Tél. 70 98 30](tel:709830)
Dumbéa [Tél. 41 67 17](tel:416717)
Mont-Dore [Tél. 41 20 88](tel:412088)
- Bureau Démarches Recherche d'Emploi
Nouméa [Tél. 23 28 30](tel:232830)
Yaté [Tél. 41 90 25](tel:419025)
Guichet d'embauche express (GEEX)
[Tél. 23 28 67](tel:232867)
Guichet d'inscription et de mise à jour GIM
[Tél. 23 20 82](tel:232082)
- Bureau de l'emploi de l'Intérieur
La Foa [Tél. 20 35 13](tel:203513)
Thio [Tél. 41 18 31](tel:411831)
Île des Pins [Tél. 46 11 07](tel:461107)
Bourail [Tél. 44 24 42](tel:442442)

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Chef de service

Raphaël LARVOR - Tél. 23 28 30

- Bureau du Tourisme Nouméa [Tél. 23 28 33](tel:232833)
- Bureau Industrie / Commerce Nouméa
[Tél. 23 28 33](tel:232833)
- Bureau d'Animation Économique
de la Zone Nord

La Foa [Tél. 20 35 00](tel:203500)

Thio [Tél. 41 18 31](tel:411831)

Bourail [Tél. 44 24 42](tel:442442)
- Bureau d'Animation Économique
de la Zone Sud

Nouméa [Tél. 23 28 33](tel:232833)

Île des Pins [Tél. 46 11 07](tel:461107)

La DEFE soutient les investissements des entreprises (hors agriculture, pêche et aquaculture) et la création d'emplois. Son champ d'action concerne l'aide aux investissements de création, d'extension, de mise aux normes, d'études préalables de faisabilité ou encore de recherche et développement.

Cette direction assure également la sélection, le recrutement et le placement des demandeurs d'emploi. Elle oriente les chômeurs vers des stages et des

formations et accompagne les publics en difficulté notamment par la mise en place des chantiers d'insertion.

Dans le domaine du tourisme, la DEFE met en place et contrôle l'utilisation des financements affectés à la promotion internationale ou à l'accueil des visiteurs, réalise études et enquêtes et, de façon générale, participe à la structuration de l'offre de produits touristiques.

DIRECTEUR Thierry REYDELLET

DIRECTRICE ADJOINTE
Cinthia MORIZOT



SERVICE DE MÉDIATION D'INSERTION ET DE PRÉVENTION

Chef de service
Nathalie LEMAGNE
Tél. 23 28 30

- Bureau
des Médiateurs
Tél. 23 28 30

SERVICE DE LA FORMATION DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DE L'INFORMATION

Chef de service
Chantal BRUNETEAU
Tél. 23 28 30

- Bureau Formation
Accompagnement
et Orientation
Nouméa
Tél. 23 28 30
- Bureau Publics
Prioritaires
Nouméa
Tél. 23 28 30

SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Chef de service
Virginie PELAGE
Tél. 23 28 30

- Bureau Accueil
et Courier
Accueil / Standard
Tél. 23 28 30

La direction met en œuvre un certain nombre de réglementations telles que les déclarations d'investissements étrangers, l'installation de stations-service ou le classement hôtelier.

La DEFE anime enfin le dispositif des médiateurs provinciaux chargés d'apporter aux populations les plus éloignées toute l'information et le soutien nécessaires à leurs démarches administratives.

CONTACTS



DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT DE LA PROVINCE SUD (DEPS)

DEPS - 1, rue Unger - Vallée-du-Tir
98800 Nouméa - Fax 20 41 99
deps.direction@province-sud.nc

Tél. 20 40 00

CHARGÉS DE MISSION
(MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE,
TRANSPORT, MOBILITÉ)
TÉL. 20 40 07

SERVICE DES ÉTUDES

Chef de service
David SCHAVITS
Tél. 20 40 57

- Bureau Administratif
- Bureau des Ressources et de la Programmation
- Bureau Ingénierie Routière
- Bureau Ouvrages d'Art
- Bureau de l'Ingénierie de l'Aménagement et du Paysage
- Bureau de la Donnée Routière

SUBDIVISION SUD

Chef de service
Guillaume DERQUENNES
Tél. 20 40 92

- Bureau Administratif
- Bureau Voies Express
- Bureau Ouvrages d'Art
- Bureau Exploitation
- Bureau Route

SUBDIVISION NORD

Chef de service
Charlotte ERRE
La Foa
Tél. 44 32 26

- Bureau Administratif
- Bureau Bâtiments
- Bureau Travaux Neufs
- Bureau Exploitation

PÔLE DES INFRASTRUCTURES



DIRECTEUR
Bertille JOUAN-LIGNÉ

DIRECTEUR ADJOINT
Jean-Pierre BREYMAND

SECRÉTARIAT DE DIRECTION

Tél. 20 40 03

Tél. 20 40 04

Tél. 20 40 05

**SERVICE DES
CONSTRUCTIONS
PUBLIQUES**

Chef de service
Sébastien ROBERT
Tél. 20 41 23

- Bureau Constructions Générales
- Bureau Constructions 1
- Bureau Constructions 2

**SERVICE DE L'INGÉNIERIE
ET DE L'ENTRETIEN
DES BÂTIMENTS**

Chef de service
Guillaume BÉNÉBIG
Tél. 20 40 32

- Bureau des Moyens et de la Logistique
- Bureau Technique des Bâtiments

**SERVICE ADMINISTRATIF
ET FINANCIER**

Chef de service
Sandrine COLOMBET
Tél. 20 40 16

- Bureau du budget et des procédures administratives
- Bureau du personnel de la communication interne et de la documentation

PÔLE DES BÂTIMENTS

La DEPS est la direction constructrice de la Province. Elle a pour mission de gérer et de développer les 270 kilomètres de routes du réseau provincial, 8 ouvrages maritimes et, pour la Nouvelle-Calédonie, l'entretien du réseau routier de sa compétence (RT1-RT3). Elle assure, par ailleurs, pour le compte d'autres directions provinciales, la maintenance et l'entretien des bâtiments et des terrains provinciaux, la conduite

d'opérations de constructions publiques (notamment les collèges, centres médicaux-sociaux, de loisirs) et la maîtrise d'œuvre de chantiers d'infrastructures routières, ainsi que l'entretien courant des voiries. La DEPS a enfin le rôle de référent de la Province en matière de politique de transport public, et de prise en compte de la questions des transports dans les opérations d'aménagement.



DIRECTION DU LOGEMENT DE LA PROVINCE SUD (DL)

DL - 12, avenue Paul Doumer, Centre Ville
BP J3 98849 Nouméa Cedex - Fax 27 02 77
dl.contact@province-sud.nc

Tél. 27 31 61



La DL intervient principalement dans le cadre des aides à la pierre (accession, location, rénovation), des aides aux familles (aides à l'entrée ou au maintien dans le logement, relogement des squatters) et de l'accompagnement au logement (accompagnement social, dispositif d'insertion par le logement et l'emploi). Son Point

Relais Logement favorise l'accès à un logement dans le parc privé pour les personnes à faibles ressources bénéficiaires de l'aide au logement, et ce, en établissant un partenariat avec les structures immobilières privées (agences immobilières, particuliers, SCI, université, maisons de retraite, foyers).

DIRECTEUR Olivier THUPAKO

SERVICE DES AIDES AUX PERSONNES (SAP)

Chef de service
Agnès LETELLIER
Tél. 24 32 82

Bureau du Point
Relais Logement

Bureau des aides
et protocoles

SERVICE DES AIDES À LA CONSTRUCTION (SAC)

Chef de service
N.
Tél. 23 28 12

Bureau de gestion
et de suivi des contrats
de développement

Bureau des opérations
groupées

Bureau des opérations
individuelles

SERVICE DE L'ACCOMPAGNEMENT AU LOGEMENT (SAL)

Chef de service
Chantal BOUYE
Tél. 23 28 11

Bureau pour l'accès
et le maintien dans
le logement

Bureau du dispositif
d'insertion par
le logement et l'emploi

CONTACTS



DIRECTION DU FONCIER ET DE L'AMÉNAGEMENT (DFA)

DFA - 24, route de la Baie des Dames Ducos

BP L1 - 98849 Nouméa Cedex

Fax 20 43 99

dfa.contact@province-sud.nc

Tél. 20 42 50



La DFA gère et veille à optimiser le patrimoine immobilier, ainsi que les domaines, public et privé de la province Sud. Ses axes d'intervention concernent notamment la cartographie de la Province (éditions de cartes) et l'entretien de la documentation foncière. Elle gère également les aérodromes provinciaux. Enfin, elle assure le suivi d'opérations d'aménagement, l'urbanisme et la planification urbaine (assistance à l'élaboration des PUD), et délivre les autorisations des droits des sols (permis de construire, lotir, divisions) pour les 10 communes (sur 14) de la province Sud.

INFRASTRUCTURES AÉRONAUTIQUES

- Chargé de mission des plateformes
Frédéric GLAVIEUX
Tél. 20 42 50
- Aérodrome de l'île des Pins
- Tour de contrôle
Tél. 46 16 60
- Sauvetage et lutte contre l'incendie des aéronefs
Tél. 46 16 61 / 46 16 65

SERVICE DES RESSOURCES

Chef de service
Carine LEVANT
Tél. 20 42 50

- Responsable fonctionnel patrimoine
- Bureau de la comptabilité
- Bureau des marchés
- Bureau des moyens

**DIRECTEUR
Maud PEIRANO**

DIRECTEUR ADJOINT
Franck LADRECH

SECTION D'ASSISTANCE
ADMINISTRATIVE
Tél. 20 42 52

**SERVICE TOPOGRAPHIQUE
ET FONCIER**

Chef de service
Chantal GIRAUDON
Tél. 20 42 50

- Bureau de la documentation
- Bureau du contrôle foncier
- Bureau de la donnée géographique
- Bureau topographique
- Sud (Nouméa) Tél. 20 42 50
Centre (La Foa) Tél. 44 31 07
Nord (Bourail) Tél. 44 12 92

**SERVICE DU DOMAINE
ET DU PATRIMOINE**

Chef de service
Ludovic PECOU
Tél. 20 42 82

- Bureau de gestion domaniale
- Bureau de l'inventaire immobilier et des évaluations

**SERVICE DE
L'URBANISME**

Chef de service
Thanh-Binh Tran
Tél. 20 42 62

- Bureau planification et aménagement
- Bureau du droit des sols
- Cellule administrative
- Cellule juridique

**PÔLE
TOPOGRAPHIQUE
ET FONCIER**

**PÔLE
AMÉNAGEMENT**

CONTACTS



DIRECTION DE L'ÉDUCATION (DES)

DES - BP L1 - 98849 Nouméa Cedex

Fax 20 30 18

des.contact@province-sud.nc

Tél. 20 49 00

MISSION TICE*

Secrétariat

Tél. 20 49 07

Fax 20 30 18

*Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement.

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT
ET DE L'ACTION ÉDUCATIVE
Malik ATMANI

Secrétariat
Tél. 20 49 72 - Fax 20 30 24

- Bureau de la scolarité et des statistiques (BSS)
Tél. 20 49 75
- Bureau des actions éducatives (BAE)
Tél. 20 49 80
- Bureau de la protection de l'enfance (BPE)
Tél. 20 49 79
- Bureau des écoles (BDE)
Tél. 20 49 77

SERVICE DES RESSOURCES
HUMAINES
Mathilde PANAYOTOU

Secrétariat
Tél. 20 49 00 - Fax 20 30 19

- Bureau de la gestion des remplacements et des personnels suppléants des écoles (BGR)
- Bureau de la gestion des personnels du siège et des internats provinciaux (BGSI)
- Bureau de la gestion des personnels enseignants titulaires et de la gestion collective (BGPE)



**DIRECTEUR
Gérard MALAUSSÉNA**

DIRECTRICES ADJOINTES
Christel BERGER / Ericka PANGRANI
Secrétariat de direction
Tél. 20 49 05 - Fax 20 30 18

INTERNATS PROVINCIAUX

BOURAIL
Pierre GERMA
Secrétariat
Tél. 44 11 05 - Fax 44 18 81

LA FOA
Stéphanie CARDOSO D'ALMEIDA
Secrétariat
Tél. 44 32 20 - Fax 44 33 17

**SERVICE DES BOURSES ET AIDES AUX
ÉLÈVES ET AUX ÉTUDIANTS**
Christèle BOSSERELLE

Secrétariat
Tél. 20 49 52

- Bureau d'information et d'aide aux étudiants (BIAE)
Secrétariat - [Tél. 20 49 00](#)
Fax 20 30 23
- Bureau des bourses et aides scolaires (BBAS)
Secrétariat - [Tél. 20 49 51](#)
Fax 20 30 22

**SERVICE DE L'ADMINISTRATION
ET DES FINANCES**
Ericka PANGRANI

Secrétariat
Tél. 20 49 31 - 20 49 45

- Bureau du Budget (BDB) - Fax 23 30 20
- Bureau de l'enseignement privé (BEP) - Fax 20 30 20
- Bureau des collèges publics (BCP) - Fax 20 30 20
- Bureau des affaires générales (BAG) - Fax 20 30 21

La DES gère le personnel enseignant des écoles primaires, et les deux internats provinciaux de La Foa et Bourail, soit plus de 1500 personnes avec les agents de l'administration. Elle élabore la carte scolaire, participe aux constructions d'écoles et attribue des subventions pour les projets pédagogiques. Cette direction participe aussi à l'adaptation des programmes aux réalités culturelles et linguistiques de la province. Elle est en charge de la protection de l'enfance et de l'intégration scolaire. Dans le second degré, elle est compétente en matière de construction, d'entretien et d'équipement des

collèges et finance leur fonctionnement. De même, elle participe au financement et au fonctionnement des enseignements privés. La DES assure le suivi et la gestion des bourses et aides scolaires de près de 20 000 élèves du 1^{er} et 2nd degrés et également l'information, le suivi et la gestion des bourses et aides ainsi que des dispositifs destinés aux étudiants originaires de la Province.

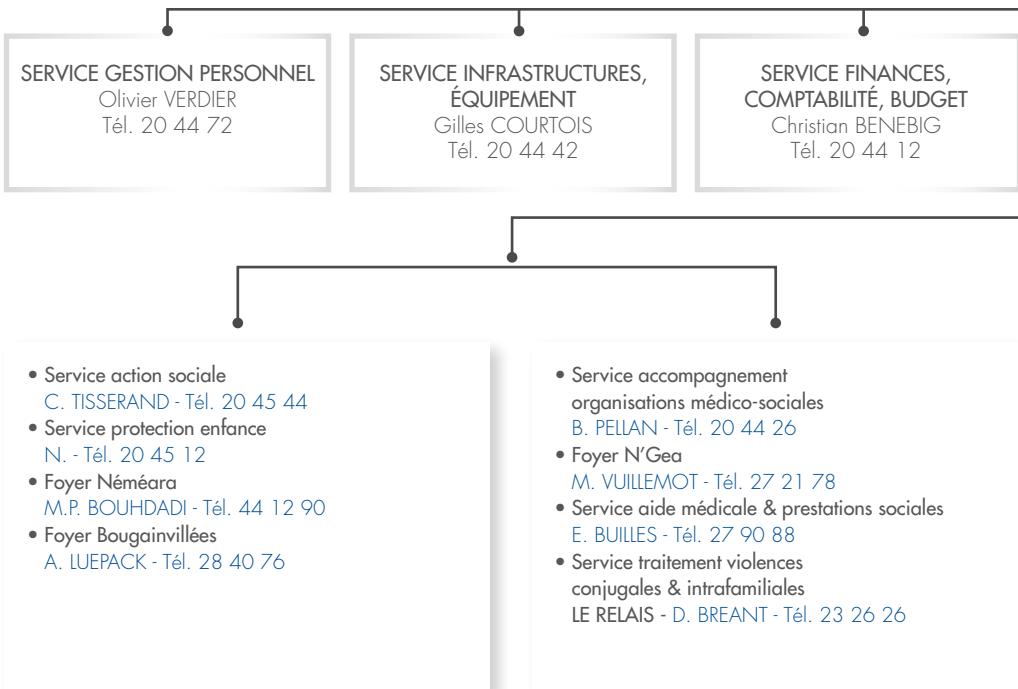


DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE (DPASS)

DPASS - Immeuble Gallieni I - 5, rue Galliéni - BP U2 - 98849 Nouméa Cedex

Fax 20 47 99 - dpass@province-sud.nc

Tél. 20 44 00



PÔLE DES SOLIDARITÉS

La DPASS offre des prestations de santé publique grâce à l'action de ses 13 centres médico-sociaux répartis sur l'ensemble de la province Sud.

La DPASS prend en charge les personnes en difficulté. Elle leur permet d'accéder aux soins grâce à son service d'aide médicale. Elle leur offre une écoute et un accompagnement avec son réseau d'assistantes

sociales qui assurent des permanences sur toute la province Sud. Elle prend en charge les difficultés intrafamiliales (relations parents/enfants et violences conjugales) par l'intermédiaire de son service de l'action sociale, de la protection de enfance et du Relais. La DPASS assure enfin un soutien technique et financier aux structures et associations.

DIRECTEUR
François Moe WAÏA

DIRECTRICE ADJOINTE
Cécilia WAHÉO

DIRECTEUR ADJOINT
N.
Secrétariat de direction
Tél. 20 44 87 / 20 44 85



**CELLULE ÉVALUATION ÉTUDES
PROSPECTIVES**
DR ÉONO
Tél. 20 44 52

Bureau maîtrise & contrôle dépenses santé
Dr ROBIN - Tél. 20 44 82
P. LOPEZ (pharmacien) Tél. 24 25 80

- Service de prévention et de promotion de la santé
P. PÉDRE - Tél. 20 44 62
- (UPASS) Centre de santé de la famille Dr LODS
Responsable, C. JECKO - Tél. 29 20 70
- Centre de Conseil Familial Dr LÉQUES - Tél. 27 23 70
- Centre médico-scolaire Dr CHERINGOU - Tél. 27 33 60
- Protection maternelle et infantile Dr GRANGEON - Tél. 27 53 48
- Centre médical Polyvalent Dr BLANCO - Tél. 27 27 73

- 9 centres médico-sociaux/UPASS
Bourail, G. CHEVRON - Tél. 44 11 64
Thio, Dr E. OLLIVIER - Tél. 44 52 22
La Foa, G. CHEVRON - Tél. 44 32 14
Païta, Dr MONCHOTTE - Tél. 35 31 18
Dumbéa, Dr DEGEN - Tél. 41 80 08
Kaméré, Dr THERVILLE - Tél. 27 79 17
St Quentin, Dr DAIN - Tél. 43 66 86
Rivière-Salée, Dr ORSERO - Tél. 43 34 11
Boulari, Dr MEDEVILLE - Tél. 43 53 77
Yaté, Dr DE BARBEYRAC - Tél. 46 41 35
Île des Pins, Dr DROETTO - Tél. 46 11 15
- Infirmiers/sage-femmes itinérants Tél. 20 44 75

PÔLE DE SANTÉ PUBLIQUE

CONTACTS



DIRECTION DE LA CULTURE DE LA PROVINCE SUD (DC)

DC - 6, route des Artifices BP L1 - 98849 Nouméa Cedex

Fax 20 30 02 - dc.contact@province-sud.nc

Tél. 20 48 00



BUREAU D'ACCUEIL
DES TOURNAGES (BAT)
Bénédicte VERNIER
Tél. 20 48 21

CHÂTEAU HAGEN
ET MAISON TARAGNAT
Christophe BOUTON
Tél. 24 86 70



La DC agit en matière de patrimoine, de création et diffusion artistique et d'accès à la culture. Elle contribue à l'identification, à la protection, à la conservation et à la valorisation du patrimoine historique et culturel de la Province. Elle initie des actions et dispositifs qui concourent au développement culturel, notamment dans le domaine des pratiques amateurs, de l'éducation, de l'enseignement et de

la formation artistique. Elle soutient également la création et la diffusion artistique et audiovisuelle ainsi que le développement de la lecture publique. La DC organise des manifestations d'envergure (Fête de la Musique, Un été au ciné, Les Voix du Sud, La Quinzaine du Hip-Hop, Mois du patrimoine, etc.) dont la fréquentation totale atteint près de 40 000 personnes.

DIRECTEUR
Jean-Baptiste FRIAT

Secrétariat de direction
Tél. 20 48 02

SERVICE ADMINISTRATIF
ET FINANCIER (SAF)
Sandrine FALCONNET
Tél. 20 48 55

SERVICE
DU DÉVELOPPEMENT
ARTISTIQUE ET
CULTUREL (SDAC)

Chef de service
Christine AITA
Secrétariat
Tél. 20 48 06

SERVICE
DU PATRIMOINE
HISTORIQUE
ET CULTUREL (SPHC)

Chef de service
Claudia CHASSARD
Secrétariat
Tél. 20 48 15

CONTACTS



DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (DJS)

DJS - Centre Administratif de la province Sud
6, route des Artifices - BP L1
98849 Nouméa Cedex - Fax 20 30 16
djs.contact@province-sud.nc

Tél. 20 48 50



CENTRE DES ACTIVITÉS NAUTIQUES

Directeur
Guy PERROT

29, promenade Pierre
Vernier, Val Plaisance
98800 Nouméa

Tél. 27 43 36
Fax 27 83 45
djs.can@province-sud.nc

CENTRE D'ACCUEIL DE POÉ

Directrice P.I.
Yolande POITVIN
Tél. 20 40 92

1, lot du Domaine de DEVA
Route de Poé
98870 Bourail

Tél. 41 25 75
Fax 41 30 78
djs.cap@province-sud.nc

La DJS favorise et soutient le développement des pratiques socio-éducatives et sportives en province Sud. Elle a créé, en mars 2009, la Maison des sports, ouverte aux 19 comités provinciaux (cyclisme, football, basket-ball, etc.). D'autre part, elle suit l'accueil de plus de 230 000 journées dédiées aux enfants par an, dans environ 400 centres de vacances et de loisirs (CVL). Le Centre d'accueil de Poé (CAP) héberge des classes de mer et des CVL depuis son ouverture en septembre 2008. La DJS instruit, chaque année, les déclarations de centres de vacances et les

demandes de subventions pour les projets sportifs et les CVL. Elle gère également le stade du PLGC qui a été rénové pour les Jeux du Pacifique 2011, les Boucles de Tina et le Centre d'Activités Nautiques (CAN) qui accueille des classes du secondaire comme du primaire pour les initiations aux activités nautiques pendant le temps scolaire ainsi que des stages nautiques (Optimist, planche-à-vile, funboat, kayak, etc.) pendant les périodes de vacances scolaires. Elle a aussi en charge les sentiers de randonnée (GR, PR et VTT), qu'elle trace, aménage et entretient.

DIRECTEUR **Philippe LE POUL**



SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER DJS

Chef de service
Sandrine FALCONNET
Tél. 20 48 55

- Bureau financier
- Bureau administratif et de gestion des moyens

SERVICE DES SPORTS ET DES ACTIVITÉS PHYSIQUES DE PLEINE NATURE

Chef de service
Hervé LAURENT
Tél. 20 48 70

- Bureau des associations et des subventions
- Pôle des activités physiques de pleine nature
- Pôle des animations sportives
- Stade de PLGC

20, rue Adolphe Barrau,
Artillerie, 98800 Nouméa
Tél. 74 14 02

SERVICE DE LA JEUNESSE, DE L'ANIMATION ET DES LOISIRS

Chef de service
Joël HLUPA
Tél. 20 48 90

- Bureau des actions socio-éducatives
- Antenne de La Foa
Romuald BLASQUEZ
Tél. 44 31 70

CONTACTS

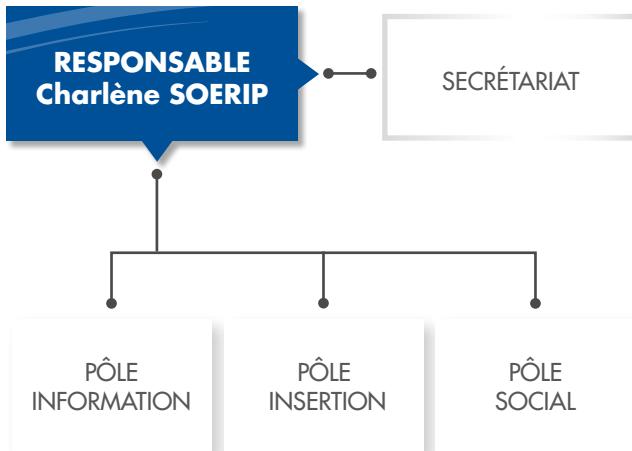


MISSION À LA CONDITION FÉMININE



14, rue Frédéric Surleau
Centre Ville (en face de la Cathédrale)
98849 Nouméa Cedex
missionfemmes@province-sud.nc

Tél. 25 20 47



La Mission à la Condition Féminine met en œuvre la politique de la province Sud en matière de condition féminine. À ce titre, la structure poursuit une mission d'information, de sensibilisation et impulse des actions visant à améliorer la condition des femmes calédoniennes, à favoriser et soutenir leur implication dans la vie sociale, économique et citoyenne. Elle mène par ailleurs des études et des actions dans le but de favoriser l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, de défendre les droits des femmes, et de lutter contre toutes les formes de discrimination et de violences exercées à l'égard des femmes.

Mission à la **condition féminine**



CONTACTS

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES (DRH)



**DRH - Artillerie - 6, route des Artifices
BP L1 - 98849 Nouméa Cedex
drh.contact@province-sud.nc**

**Accueil par le standard du CAPS
Tél. 20 30 40**

La DRH est chargée de mener, au profit de 2 500 agents provinciaux, en lien avec les autres directions provinciales, des activités de pilotage stratégique (préparation et diffusion du bilan social, relations sociales, gestion du comité technique paritaire, de la gestion prévisionnelles des emplois et des compétences). Elle réalise également de la gestion opérationnelle (recrutement, évaluation, formation, carrière, conseil). Elle se charge aussi de l'élaboration des paies et des contrats de travail. D'autre part, elle organise des activités de prévention et de soutien des agents provinciaux (médecine du travail, psychologue). La DRH pilote aussi le Programme provincial d'insertion citoyenne (PPIC) qui vise à insérer professionnellement et socialement les demandeurs d'emploi.



CONTACTS



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES (DRH)

RESPONSABLE CELLULE SIRH
C. KUPPENS : 20 33 32

Conseillers SIRH
P. DUCASSE : 20 33 42
F. BEHAR : 20 33 43

Chef du service de gestion du personnel et de la rémunération

C. VITTORI : 20 33 40

Assistante

M. ALEXANDRE : 20 33 41

Responsable BG 1
V. SUMIOKA : 20 33 44

Gestionnaires
A. DRADJAT : 20 33 45
A-L. PONOYE : 20 33 48
A-L. PAIMAN : 20 33 47
V. VIDEAULT : 20 33 46

Responsable BG 2
J. LETOCART : 20 33 49

Gestionnaires
G. FLOTAT : 20 33 50
L. FRETAY : 20 33 51
F. WAMITAN : 20 33 52
A. WENISSO : 20 33 53

Responsable du bureau de contrôle et de l'analyse budgétaire
C. CLUZAN : 20 33 28

Contrôleur de paie
L. MARCEL : 20 33 29

Responsable de la gestion collective
C. HONS : 20 33 30

Gestionnaire
Y. VAKIE : 20 33 34

Études et relations sociales
S. MAI : 20 33 26

CONTACTS

DIRECTRICE
Sarah TRAVERS
Tél. 20 33 99

RESPONSABLE CELLULE ADMINISTRATIVE
ET DE GESTION DES MOYENS
CHRISTINE DAMELINCOURT : 3305

Secrétaires

M. JAMET : 20 33 09

M. TOGIAKI : 20 33 11

M. GAYON : 20 33 10

Gestionnaire comptable

A. KAHLEMU : 20 33 06

Chef du service des carrières
et des relations sociales
M. - A. MORVAN : 20 33 25

Chef du service de la formation,
de l'insertion et de la prévention
R. CAUDEN : 20 33 15

Responsable du bureau
du recrutement
O. ROCHARD : 20 33 33

Chargés de recrutement
S. NOMOREDJO : 20 33 34
V. GALAUD : 20 33 35

Assistante
N. : 20 33 26

Suivi des indicateurs
et de communication
F. LETOCART : 20 33 27

Responsable du bureau de la formation
F. DINNE : 20 33 16

Gestionnaires de la formation
E. PRÉSENCE : 20 33 18
B. RACE : 20 33 17

Responsable du bureau de gestion
des PPIC par intérim
P. CASANOVA : 20 33 19

Gestionnaires
S. TAUKAFAULI : 20 33 22
T. VITTORI : 20 33 20
N. NOBIS : 20 33 20

Médecin de prévention
A. GRANDMOUGIN : 20 33 24



DIRECTION DES FINANCES DE LA PROVINCE SUD (DFI)

DFI - 6, route des Artifices
BP L 1 - 98849 Nouméa Cedex
dfi.contact@province-sud.nc

Tél. 20 32 50



La DFI concourt à la préparation du budget de la Province, elle présente notamment son équilibre à partir des propositions exprimées par les directions à soumettre au vote de l'Assemblée. La direction a vocation également à assurer le contrôle de l'exécution du budget, principalement le contrôle des engagements financiers, l'ordonnancement

des dépenses, la prescription des recettes, la gestion de la dette et de la trésorerie. Enfin, les services de la direction participent activement à la supervision financière de la collectivité en réalisant chaque année le compte administratif et ses états financiers annexes.

DIRECTEUR Didier ARSAPIN

SERVICE DES AFFAIRES BUDGÉTAIRES

Chef de service
Michel OEDI
Tél. 20 32 75

Plan et opérations sous contrat

Préparation budgétaire,
suivi financier et des valeurs
et créances

Système d'information financier
(applications financières
SURFI-Patrimoine
comptabilité-Infocentre finances)

SERVICE DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

CheAf de service
Doriane LEUCHART

Engagements financiers

Ordonnancement
des dépenses

Ordonnancement
des dépenses sur marchés

Prescription des recettes

CONTACTS



DIRECTION DU SYSTÈME D'INFORMATION (DSI)

DSI - 6, route des Artifices
BP L 1 - 98849 Nouméa Cedex
dsi.contact@province-sud.nc

Tél. 20 32 00



La DSI met en œuvre et maintient les ressources informatiques nécessaires à l'activité des agents provinciaux et de l'exécutif. En matière d'infrastructures, elle assiste et dépanne les utilisateurs, gère un parc de plus de 1 500 micro-ordinateurs mis en réseau sur plus de 60 sites, dispose de capacités centrales sécurisées d'hébergement d'applications et de données. Elle fournit un service d'accès à l'Internet et de messagerie pour plus de 3 000 boîtes aux lettres

électroniques. La DSI étudie et met en place également, avec les directions provinciales, les logiciels adaptés à leur exercice professionnel. Outre les applications partagées de gestion de la collectivité (gestion RH, gestion financière, Intranet...), elle répond à des demandes plus spécifiques, soit en développant des logiciels, soit en utilisant des progiciels du marché. Elle assure également le pilotage et le suivi du Système d'Information géographique (SIG) de la Province.

DIRECTEUR
Denis LOCHE
Tél. 20 32 49
Mob. 78 83 72

**SERVICE DE L'ASSISTANCE
ET DES INFRASTRUCTURES**

Chef de service
Charles BIONDI
Tél. 20 32 05
Mob. 83 91 35

Bureau de l'assistance
aux utilisateurs

Hotline 203 203

Bureau des infrastructures
informatiques

SERVICE DES APPLICATIONS MÉTIERS

Chef du service
Sébastien GUEUNIER
Tél. 20 32 35
Mob. 76 64 84

Bureau du système d'information
géographique

CONTACTS



DIRECTION JURIDIQUE ET D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (DJA)

DJA - 6, route des Artifices
BP L1 - 98849 Nouméa Cedex
dja.contact@province-sud.nc

Tél. 20 30 40



DIRECTEUR
Alexandre BRIANCHON

Directrice adjointe

Marion BASTOGI

Tél. 20 30 40

**SERVICE DES
AFFAIRES JURIDIQUES ET
DE LA RÉGLEMENTATION**

Chef de service

Stéphane PERRAUD

Tél. 20 30 40

Chef de service adjoint

Quentin SESMAT

- Bureau du contentieux
- Bureau des études et de la réglementation
- Bureau de la documentation

**SERVICE
DU SECRÉTARIAT DE
L'ASSEMBLÉE ET DE
LA COORDINATION
ADMINISTRATIVE**

Chef de service

Catherine BENITO

Tél. 20 50 00

- Bureau du secrétariat de l'assemblée
- Bureau de la coordination administrative

**SERVICE
DES RELATIONS
ADMINISTRATIVES**

Chef de service

Sandrine PAPON

Tél. 20 30 40

Chef de service adjoint

Bruno SCHNEIDER

- Bureau des moyens généraux
- Bureau des finances
- Bureau de l'administration générale et des ressources humaines
- Bureau des relations au public

CONTACTS



ANTENNE PROVINCIALE DE LA FOA

**RESPONSABLE DE
L'ANTENNE
Thierry SONG**

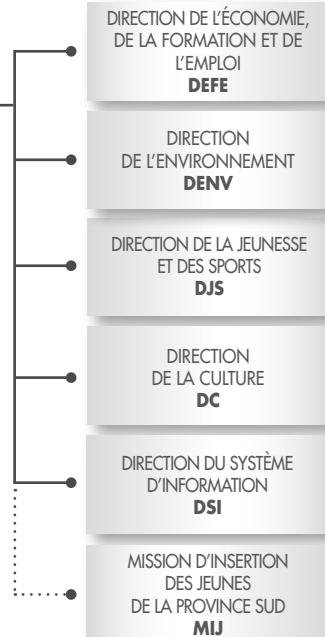
Tél. 20 35 00



En 2005, la Province a regroupé dans un même bâtiment la plupart de ses agents travaillant à La Foa, afin de faciliter l'accès des usagers aux services provinciaux, et de valoriser les synergies entre directions.

L'antenne administrative de La Foa, placée sous la responsabilité d'un chef d'antenne lui-même rattaché au secrétariat général de la collectivité, coordonne, anime et dirige l'ensemble de l'activité de l'antenne, qu'il s'agisse des agents placés sous son autorité directe, ou des agents des différentes directions provinciales basés à l'antenne.

L'antenne accueille également dans ses bureaux la mission d'insertion des jeunes, et on retrouve par ailleurs, sur la commune de La Foa, les implantations de la DES (collège et internat), de la DEPS (subdivision), de la DPASS (centre médico-social), de la DFA et de la DDR.



CONTACTS

INSPECTION GÉNÉRALE DE LA PROVINCE SUD (IGPS)

IGPS – 6, route des artifices BP L1
98849 Nouméa cedex
c2g@province-sud.nc

Tél. 20 30 40

INSPECTEUR GÉNÉRAL
Vincent GISLARD

RESPONSABLE DE LA CELLULE
DE CONTRÔLE DE GESTION C2G
N.

CHARGÉS D'ÉTUDES C2G

Diane-Laure LE PARQ

Tél. 20 31 70

Nicolas BERTRAM

Tél. 20 31 69

Sophie HALLARD

Tél. 20 31 71

Robin DESSERT

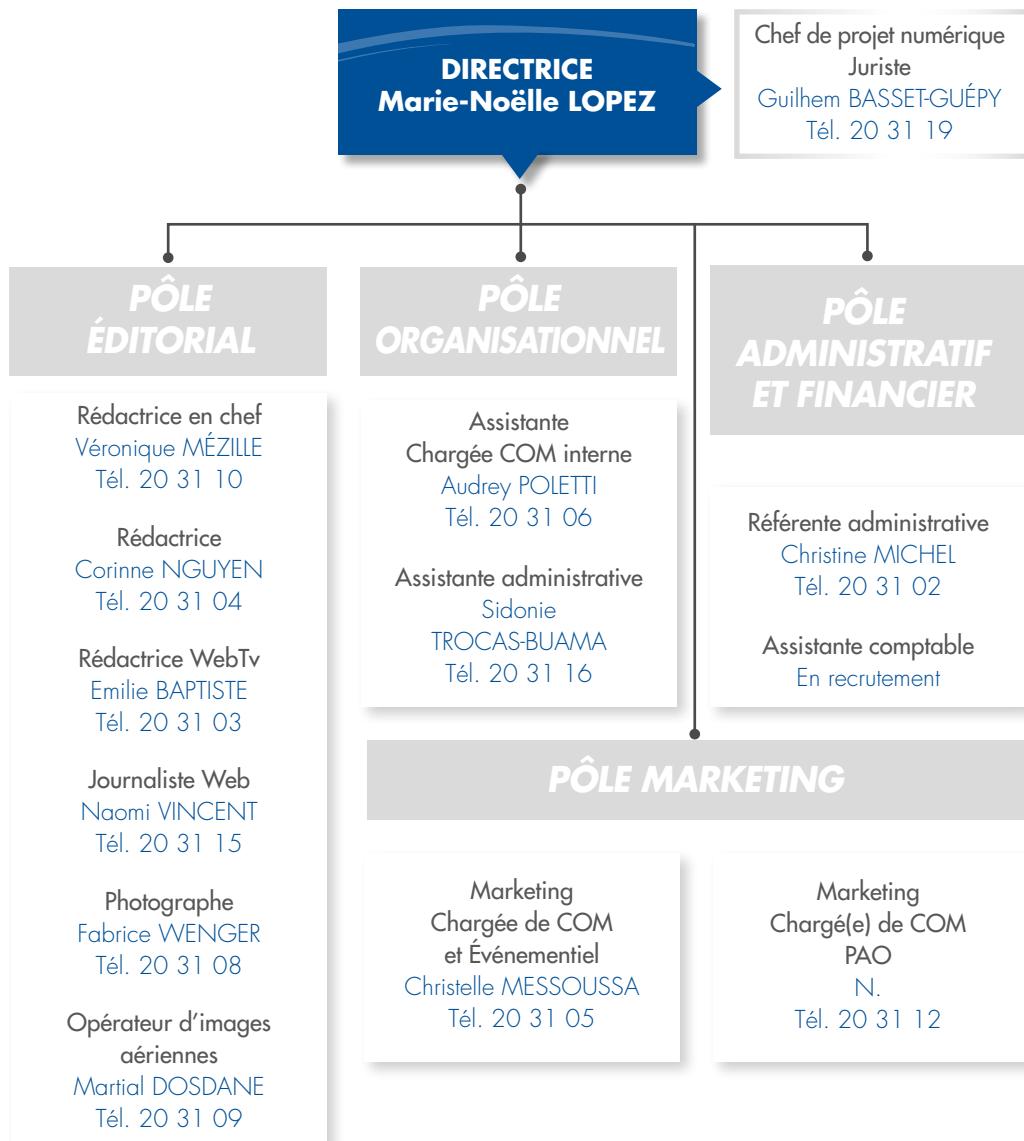
Tél. 20 31 68

L'inspection générale de la province Sud exerce une mission générale de contrôle, de conseil et d'évaluation en matière administrative, économique et financière. Elle contrôle la rigueur et la qualité des pratiques de l'administration et apprécie l'efficience des actions au regard des moyens et des objectifs, de la bonne utilisation des deniers publics, de qualité du service aux usagers, de respect de la réglementation, de transparence de l'action et du respect des droits et obligations des agents.

Elle comprend la cellule de contrôle de gestion (C2G) qui est notamment chargée de contribuer à l'action de modernisation de l'administration, de réaliser ou de coordonner la réalisation d'études et d'audits, d'évaluation de dispositifs ou de politiques publiques, de conduire des analyses sur l'action de partenaires externes (association, SEM...) bénéficiant de subventions ou dans lesquelles la Province détient une participation.



SERVICE COMMUNICATION DE LA PROVINCE SUD



NOTES



PROMOSUD

PROMOSUD

PromoSud - Immeuble Centre Sud

Parc d'activités Berthelot

1 bis, rue Berthelot

BP 295 - 98845 Nouméa Cedex

Fax 27 13 26 - info@promosud.nc

Tél. 24 19 72

Adjointe au
Directeur Général
Maureen BRESSLER

Responsable Logistique
et Commerciale
Pascale FAURITTE

Filière Hôtelière
Daniel MERELLE

Filière aquacole
Thomas REQUILLART

CENTRE SUD

CAPITAL INVESTISSEMENT

La société d'investissement PromoSud a été créée en 1992 pour accompagner le développement des entreprises de la province Sud.

Elle relève du droit privé et ses actionnaires sont la province (70,6 %), la chambre de commerce et d'industrie (2,9 %) et le port autonome de Nouméa (5,9 %), le reste (20,6 %) se répartissant sur les 4 banques calédoniennes (BCI, SGCB, BNP, BNC).

Cet actionnariat mixte permet d'associer aux décisions d'investissement à la fois des partenaires institutionnels publics, de banquiers et des acteurs essentiels de la vie économique.

Depuis sa création, Promosud a investi plus de 10 milliards de francs CFP dans la développement de près de 150 entreprises.

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Michel LASNIER

Assistante de direction
Marie-Louise TUIHAMOUGA

PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
Philippe DUNOYER

GESTION COMPTABLE
ET FINANCIÈRE
Responsable
Nathalie CHEVALIER

GESTION ADMINISTRATIVE
Responsable administrative
Nelly JOSSE
Secrétaire administrative
Yvonne NEMIA

CONTACTS



